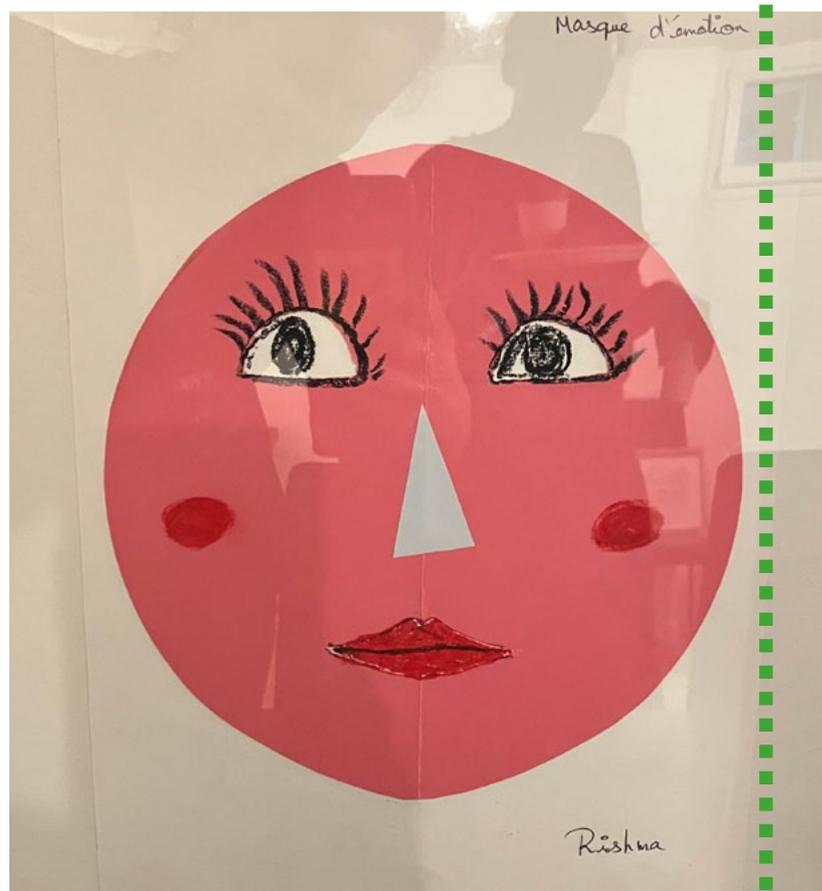


**MŌN  
PALIER**



**CENTRE  
D'HÉBERGEMENT**  
DE LA MAISON DES FEMMES  
DE SAINT-DENIS



## Une année de stabilité



Seul un hébergement pérenne permet de se sentir en sécurité et de commencer à se reconstruire. Cette année de stabilisation aura été l'occasion pour l'équipe de déployer une coordination efficace et d'enrichir la prise en charge des jeunes femmes dans différents domaines : santé sexuelle, santé mentale, bien-être psycho-corporel, éducation, prévention, sans oublier l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs.

Bien sûr les problèmes que pose la cohabitation ne sont pas toujours simples à résoudre, et le maintien d'un cadre suffisamment solide tout en restant adaptable reste un tour de force qui repose sur une équipe compétente et soudée.

L'apprentissage du vivre ensemble est un travail quotidien !

Nous pouvons enfin commencer à mesurer l'impact de notre prise en charge au travers de quelques jolies histoires, les fameuses « sorties positives », où les jeunes femmes accompagnées ont pu reprendre une formation, trouver un travail et quitter la structure pour un logement bien à elles.

Merci à l'ensemble de nos mécènes qui ont permis l'avènement de ces petits miracles, que nous espérons plus nombreux chaque année.

**Ghada HATEM-GANTZER**  
Présidente de l'Association  
La Maison des femmes de Saint-Denis

Le centre d'hébergement Mon Palier est piloté par l'Association La Maison des femmes de Saint-Denis. Retrouvez le rapport d'activité 2023 dédié de l'Association pour connaître l'ensemble de ses missions.

Les dessins présentés en couverture et pages 10-11 de ce rapport ont été réalisés dans le cadre de l'atelier Art-thérapie.

# LES PRIORITÉS 2023

## > OBJECTIF SÉCURITÉ ET STABILITÉ DE L'HÉBERGEMENT

METTRE À L'ABRI DE JEUNES FEMMES PARFOIS MENACÉES PAR LEURS PROCHES :

- **> Une permanence 24h/24 :** Présente en semaine de 9h à 21h, l'équipe est relayée la nuit et le week-end par des agentes de sécurité. Cette permanence, indispensable pour prévenir le danger que peuvent représenter la famille ou un ex-compagnon violent, permet par ailleurs de désamorcer d'éventuels conflits entre les résidentes.
- **> La non divulgation de l'adresse :** Les visites aux pensionnaires ne sont pas autorisées, pas plus que les livraisons ne sont acceptées. Chaque partenaire ou bénévole qui intervient à Mon Palier est informé de ces règles. L'équipe est également vigilante quant à la possible géolocalisation des jeunes femmes hébergées, victimes de cyber-violences.
- **> Une procédure d'astreinte :** Elle permet aux agentes de sécurité de joindre la direction, en cas d'urgence la nuit et les week-ends.
- **> Un partage des informations utiles à la prise en charge :** Un cahier de liaison et des réunions régulières permettent de fluidifier les échanges entre les agentes de sécurité et l'équipe éducative.

## DES LOGEMENTS PARTAGÉS : UN PROBLÈME MAIS AUSSI UNE RESSOURCE

Actuellement Mon Palier accueille 4 résidentes par appartement. Cette configuration est parfois source de conflits interpersonnels mais elle participe aussi à la lutte contre l'isolement et à la responsabilisation des jeunes femmes les unes vis-à-vis des autres, en cas de difficultés.

Il serait toutefois souhaitable de disposer de plus de chambres seules et d'une cuisine collective. Enfin, une chambre dédiée à l'hébergement d'urgence résoudrait certaines situations.

Pour toutes ces raisons, la recherche d'un nouveau lieu plus adapté est en cours, dans une relative proximité pour ne pas rompre les relations établies avec les administrations et partenaires et assurer la continuité de l'accompagnement mis en place depuis 2021.



Depuis septembre 2022, l'association loue 7 appartements dans un immeuble à Bagnolet, pour 28 résidentes en hébergement partagé. Le centre dispose aussi d'une salle collective, d'une cour intérieure et de 3 bureaux.

La non mixité de l'établissement participe à renforcer le sentiment de sécurité des résidentes.

## > DONNER LES MOYENS D'ACCÈS À L'AUTONOMIE

### UN SUIVI PERSONNALISÉ ET CO-CONSTRUIT AVEC CHAQUE RÉSIDENTE

Chaque jeune femme est suivie par une éducatrice référente qui l'aide et la conseille dans ses démarches administratives, juridiques, médicales, d'insertion professionnelle mais également dans la gestion de la vie quotidienne (gestion du budget, hygiène, tri des papiers, respect des horaires...). Un projet d'objectifs personnalisés est défini au départ. Il sera actualisé tout au long de la prise en charge. Dans cet accompagnement, une attention particulière est portée au respect des règles de vie en collectivité, au respect des lieux et de l'autre, à l'apprentissage du vivre ensemble.

### UNE AIDE FINANCIÈRE

■ **> Tickets services :** Sur critères de ressources, une prestation alimentaire est proposée, sous la forme de tickets services (42€ /semaine). L'association fournit aussi des tickets de transport aux plus précaires.

■ **> Accès à l'hygiène :** Un partenariat avec l'association Règles élémentaires permet de fournir des serviettes périodiques. Le lave linge, acquis fin 2023, est à la disposition des résidentes.

■ **> Vestiaire solidaire :** Un petit vestiaire solidaire permet aux plus démunies de s'habiller et à celles qui le souhaitent de trouver des tenues adaptées, pour leurs entretiens d'embauche par exemple. Mon Palier fournit à chaque nouvelle hébergée un kit de première nécessité, des draps neufs et des vêtements si nécessaire.

■ **> Financement de certaines démarches de régularisation :** Les démarches sont parfois coûteuses et l'association a choisi de financer tout ce qui peut aider les jeunes filles à accéder à l'autonomie administrative (timbres fiscaux, traduction de documents officiels, régularisation d'impayés...).

### APPRENDRE À GÉRER UN BUDGET

Ces très jeunes filles ne sont pour la plupart pas encore familiarisées avec la tenue de comptes. L'équipe encadre chaque résidente dans cet apprentissage du nécessaire équilibre "recettes / dépenses" : au-delà de 400 € de ressources mensuelles, une participation aux frais d'hébergement est fixée à 10 % des ressources perçues.

### PRENDRE SOIN DE SA SANTÉ, GÉRER SES ÉMOTIONS

Les violences sexistes et sexuelles ont un impact sur le rapport des femmes à leur corps. Elles en arrivent parfois à une forme d'indifférence vis-à-vis de leurs symptômes et peuvent présenter des conduites à risques. Leur redonner accès à la santé et à une prise de conscience de leurs traumatismes est un axe de travail prioritaire pour les éducatrices de Mon Palier.

Certaines pensionnaires verbalisent une grande difficulté à prendre soin d'elles et à contrôler leur corps. Elles peuvent avoir du mal à nommer et qualifier la douleur, parfois même à nommer les différentes parties de leur corps.

■ À l'entrée dans le dispositif :

■ **28 %** des résidentes sont sans papiers

■ **2 %** bénéficient de l'aide de la CAF

■ **83 %** n'ont jamais rempli une déclaration d'impôt

■ **60 %** n'ont aucune couverture médicale

# DES PROCESS MIEUX MAÎTRISÉS

## > L'AMÉLIORATION DU PROFILAGE POUR FACILITER L'INTÉGRATION

**En 2023 :**  
**32 entretiens**  
**de préadmission,**  
**pour 21**  
**admissions.**

En 2023 un travail a été mené sur le contenu des entretiens d'admission, afin de pouvoir mieux identifier les résidentes susceptibles de bénéficier du dispositif. Celles pour lesquelles Mon Palier ne semble pas être la configuration adaptée sont réorientées autant que possible vers d'autres structures. Au-delà de l'inefficacité de la prise en charge, leurs propres difficultés risqueraient de mettre en péril le collectif.

Il arrive cependant que, malgré ces précautions, la situation se dégrade en cours de séjour, ce qui complique l'accompagnement et impose une réorientation vers une structure plus adaptée.



Dans le hall de Mon Palier une boîte à lettres a été détournée de sa fonction initiale pour recueillir les propositions des pensionnaires.

## > UN DISPOSITIF MIEUX ENCADRÉ

### CONTRATS ET DOCUMENTS

> Un contrat de séjour fixe la durée de l'hébergement, la nature de l'accompagnement et les modalités de dénonciation du contrat. Le projet prévoit une durée de séjour de 6 mois, qui sera prolongée autant que de besoin avec une durée maximale de 2 ans.

> Livret d'accueil, Règlement de fonctionnement, Charte des droits et libertés permettent de formaliser un certain nombre de points essentiels pour structurer la vie en communauté.

> Après 1 mois de séjour, un contrat d'objectifs sur les 5 prochains mois est établi entre la résidente et sa référente sociale. Il définit un plan d'intervention pour les démarches administratives, sociales et juridiques, les suivis en santé physique et mentale, les projets d'insertion professionnelle, les activités et ateliers proposés. Ce contrat permettra d'identifier s'il est besoin de prolonger la durée du séjour.

### PROCÉDURES

- Depuis cette année, l'admission dans le centre comme la sortie du processus sont dorénavant encadrées et formalisées par des procédures spécifiques.
- Une procédure de suivi post-hébergement a été élaborée. Elle permet aux jeunes femmes sorties du dispositif de garder un lien avec l'équipe, le temps pour la résidente de s'adapter à sa nouvelle vie.

### RÉUNIONS DE SUIVI

#### > Conseil de Vie sociale

Conformément à la loi du 2 mars 2002, un Conseil de Vie sociale (CVS) a été élu. Il est composé de 4 résidentes et se réunit deux fois par mois. Il rend des avis et peut faire des propositions sur toute question liée au fonctionnement de l'établissement (droits et libertés des personnes accompagnées, organisation et vie quotidienne, activités socioculturelles, entretien et décoration des locaux, utilisation des espaces collectifs).

#### > Entretiens individuels hebdomadaires

Chaque résidente est reçue en entretien individuel par sa référente, une à deux fois par semaine.

Par ailleurs, les hébergées peuvent à tout moment solliciter l'équipe éducative en fonction de leurs besoins et des urgences qu'elles rencontrent.

#### > Réunions mensuelles de cohabitation

Des réunions internes à chacun des appartements ont lieu chaque mois pour faire le point sur la cohabitation : ménage, bruit, communication...

#### > Points réguliers autour des besoins et projets : ateliers, sorties...

Ces rencontres avec l'ensemble des hébergées permettent de définir les besoins et thématiques des ateliers et sorties culturelles, ainsi que d'aborder les questions liées à la vie du foyer.

# LA PRISE EN CHARGE SE STRUCTURE

## > L'ÉQUIPE ENRICHIT SES COMPÉTENCES

L'équipe assure l'accompagnement des pensionnaires vers une prise en charge somatique et psychique. Elle offre une aide aux démarches administratives et juridiques, pour permettre l'accès aux dispositifs de droit commun, en vue d'une réinsertion.

Pour mener à bien ces missions, elle s'appuie sur ses partenaires ainsi que sur sa connaissance des réseaux et associations de droits des femmes.

## UNE AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

### > Une équipe renforcée

En novembre 2023, une nouvelle travailleuse sociale a rejoint l'équipe pour répondre à l'augmentation de la capacité d'accueil du centre, passée de 24 à 28 places depuis septembre.

### > L'accès à des formations

Plusieurs formations ont été suivies par l'équipe sur différents thèmes :

- l'inceste
- la consommation de drogues et de substances psychoactives
- l'intervention auprès des auteurs de violences sexistes et sexuelles
- la prostitution des mineures

### > La réorganisation des locaux

Une des chambres a été transformée en bureau pour permettre aux éducatrices de mener leurs entretiens.

Le personnel de Mon Palier a dorénavant accès à des sanitaires dédiés.

## LA LUTTE CONTRE LE TRAUMATISME VICARIANT

Accompagner des victimes de violences peut générer des souffrances et des difficultés pour les équipes, qu'il est essentiel de soutenir et de protéger. Mon Palier a mis en place des temps de supervision et organisé des réunions pluriprofessionnelles régulières afin d'évoquer les situations complexes et de trouver des solutions en commun.

Composée de 3 salariées :  
une directrice,  
une conseillère  
en économie sociale et  
familiale  
et une éducatrice,  
l'équipe s'est enrichie  
d'une nouvelle  
travailleuse sociale.

Passer du  
« mode survie »  
à une vie plus stable  
ne va pas de soi.  
L'équipe doit aussi  
gérer le retour à  
des règles de vie  
élémentaires  
comme la gestion  
du réveil  
et du coucher.

Anne-Charlotte Jelty,  
directrice de Mon Palier.

## > LES PARTENARIATS SE DIVERSIFIENT

### LES PARTENARIATS HISTORIQUES

Depuis sa fondation, l'action du centre Mon Palier est encadrée et soutenue par ses deux partenaires principaux. Ils sont des acteurs essentiels dans le dispositif d'accompagnement mis en place. En concertation avec le centre ils proposent des suivis adaptés aux besoins de chaque résidente.

#### > L'Unité de soins « Maison des femmes » du CH de Saint-Denis

Les résidentes de Mon Palier ont la possibilité de bénéficier de l'offre de soins holistique de l'Unité de soins du Centre hospitalier. L'équipe de l'Unité de soins a par ailleurs la possibilité d'adresser directement des patientes vers Mon Palier, dès lors qu'elles remplissent les critères d'orientation et d'accueil du lieu.

#### > Le Centre de Psycho-trauma de l'Institut de Victimologie

Le CPIV organise pour les jeunes femmes de Mon Palier des consultations de psycho-éducation leur permettant de faire progressivement le lien entre certains de leurs symptômes et les violences qu'elles ont subies et d'agir sur la gestion de leurs émotions.

### DES INTERVENTIONS SUR SITE

Mon Palier a développé en 2023 de nombreux partenariats avec des intervenants extérieurs. Tous sont mobilisés aux côtés de l'équipe éducative afin de renforcer leur offre de service sur site.

Cette année a vu la mise en place de soins dentaires et d'ostéopathie au sein du centre. Le dépistage et l'organisation d'un suivi en sont facilités.

## CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU LOCAL, VERS DE NOUVEAUX PRESCRIPTEURS

Mon Palier s'intègre progressivement dans le tissu des instances locales que constituent le Centre de santé, la Maison de quartier, la Mission locale, mais aussi les associations Femmes de la Terre, la CIMADE, le CIDFF, la PMI, le LAO de Bagnolet... la mise en place d'un partage d'informations avec ces institutions permet d'envisager sur le long terme des partenariats de plus en plus solides. Mon Palier est aussi repéré par de nombreuses structures susceptibles de lui adresser des jeunes filles victimes de violences.

Nous collaborons également avec les différentes maternités pour le suivi de nos jeunes résidentes enceintes, et avec leur service social pour les recherches de solutions d'hébergement post maternité, en particulier pour des orientations vers des centres mère-enfant.

La Fondation Kering, organisme co-financeur de Mon Palier a souhaité que soit établi un rapport d'évaluation du CHU, pour identifier ses points forts et ses éventuelles marges de progression.

Le groupe EGAE a mené une étude fin 2023 qui a salué « Une équipe reconnue qui déploie un accompagnement sans rupture, adapté constamment aux besoins des résidentes », mais aussi souligné la nécessité de « Garder un lieu stable et pérenne, avec un cadre architectural adapté », « Développer les ressources financières du CHU » et « Consolider les partenariats »..



La prise en charge socio-éducative, au sein du CHU est doublée d'un suivi médico-psychologique, à la Maison des femmes de Saint-Denis.

64 %  
des résidentes  
ont été orientées  
par le FIT LAO  
(Une Femme un Toit)

6 %  
par Voix de Femmes,  
association de lutte  
contre le mariage forcé

21 %  
par la Maison des femmes  
de Saint-Denis



# LE POINT SUR LES ACTIVITÉS 2023

## > L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ÉDUCATIF

### PSYCHO-ÉDUCATION

Une psychologue du CPIV anime chaque mois un groupe de psycho-éducation afin de favoriser une meilleure compréhension des symptômes de stress post-traumatique. L'objectif est de permettre aux jeunes patientes de faire le lien entre leurs symptômes et les événements traumatiques vécus dans le passé, de mieux comprendre leurs réactions et de les inciter à aller vers le soin.

> 6 ateliers : 53 participantes soit 9 participantes/atelier en moyenne

### SANTÉ SEXUELLE

Constatant une forte méconnaissance du fonctionnement du corps chez les résidentes, nous avons proposé 2 ateliers autour de la santé sexuelle et reproductive, animés par une interne en gynécologie de la Maison des femmes de Saint-Denis et par la sage-femme de la PMI de Bagnolet.

> 2 ateliers : 24 participantes

### ADDICTIONS

La question des addictions constitue un axe de prévention et d'accompagnement, par le biais d'entretiens individuels et d'ateliers. Une pharmacologue est ainsi intervenue auprès des hébergées et de l'équipe.

> 1 atelier : 14 participantes

### UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN

Une alimentation équilibrée associée à la pratique d'une activité physique contribuent à soulager stress et anxiété chez les pensionnaires. Mon Palier a mis en place l'atelier SPORALIM dans cet objectif.

## > L'ACCÈS À LA SANTÉ

Il est essentiel d'aider les jeunes femmes à avoir accès à leurs droits à la sécurité sociale. C'est une priorité pour l'équipe socio éducative, notamment au travers de la PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé) hospitalière.

### PSYCHOLOGIQUE

Un psychologue du CPIV a assuré des consultations à Mon Palier en 2023. Devant le manque de place et de confidentialité, il a été décidé d'orienter les résidentes vers les consultations du CPIV (Paris). En cas d'urgence, notamment de menace suicidaire, les jeunes femmes sont orientées vers les urgences psychiatriques de l'hôpital Tenon qui peut ensuite les orienter vers l'EPS Ville Evrard si une hospitalisation est nécessaire.

> 39 patientes suivies

### DENTAIRE

Une dentiste bénévole propose d'établir des consultations sur site pour un diagnostic et orienter vers des praticiens si des soins s'avéraient nécessaires.

> 3 sessions de 7 consultations : 21 patientes reçues

### PSYCHO-CORPORELLE

L'approche corporelle est complémentaire de la prise en charge psychique, en offrant une amélioration du bien-être, une réduction du stress, une diminution des tensions musculaires. Des séances d'ostéopathie sont organisées sur site, et des ateliers (yoga, pilates, relaxation) en externe. Ils permettent également de rompre l'isolement et de développer des capacités d'entraide et de solidarité dans un climat convivial

> 4 sessions de 3 séances d'ostéopathie : 12 patientes reçues



Parmi les animations de l'été : sortie à la mer, bateaux mouche, Parc Astérix, Musée de l'histoire de l'immigration, Cité des sciences et de l'industrie.

## > L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

### VERS DES FORMATIONS QUALIFIANTES

Mon Palier travaille en partenariat avec France travail, les Missions locales, les associations et autres écoles qui proposent des cours de français ou des formations/ateliers socio-linguistiques. L'objectif est d'accompagner les pensionnaires vers des formations et un accès à l'emploi.

### INITIATION AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

L'équipe anime régulièrement des ateliers collectifs sur le droit du travail, les impôts, le tri des papiers, les CV ou sur la préparation aux entretiens.

## > LES ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE LOISIRS

### THÉÂTRE AVEC L'ASSOCIATION GLITCH

L'atelier théâtre propose de mettre en jeu les rapports de pouvoir, en transformant des situations d'oppression en perspectives d'émancipation. L'atelier amène progressivement les participantes à se familiariser avec leur corps, leur voix, leurs récits personnels, leurs rapports aux dominations et aux autres membres du groupe. Ce théâtre social et féministe, propose également des sorties au théâtre et des rencontres avec des metteuses en scène.

> 5 ateliers : 35 participantes soit 7 participantes/atelier en moyenne

### LECTURE : HUMANS FOR WOMEN

L'association Humans for Women propose une fois par mois des ateliers de lecture féministe. Autour de BD, de biographies ou d'essais, le groupe échange sur les droits des femmes au travers de parcours de femmes inspirantes.

> 9 ateliers : 44 participantes soit 5 participantes/atelier en moyenne

### ART-THÉRAPIE

Animé par une art-thérapeute du CPIV, l'atelier se déroule à Mon Palier chaque mardi soir. Ces séances d'art-thérapie ont pour objectif le mieux-être de la personne, le repérage puis le dépassement progressif de difficultés passagères ou pérennes, la re-narcissation, la création de liens sociaux. En juillet 2023, les œuvres des participantes ont été exposées lors d'un événement à Mon Palier.

> 34 séances : 127 participations soit 2 à 7 participantes/atelier

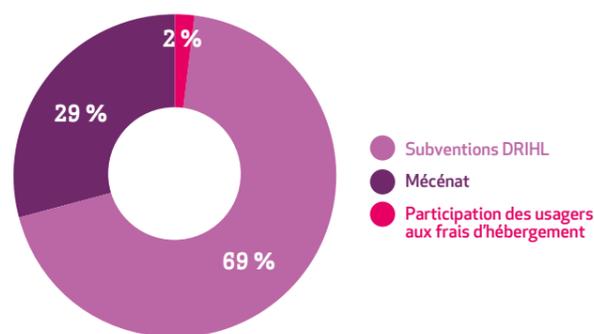
La déconstruction des rapports de domination permet de travailler sur les violences agies et subies.



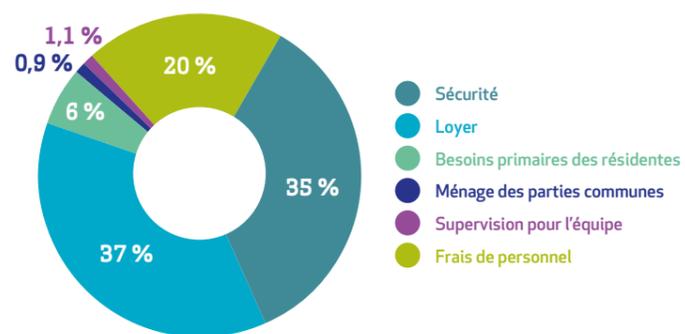
# CHIFFRES ET INDICATEURS 2023

## > LE MODE DE FINANCEMENT ET LA RÉPARTITION DES RESSOURCES

### RESSOURCES



### DÉPENSES



## > COMPARAISON DE LA SITUATION DES RÉSIDENTES À L'ENTRÉE DANS LE PROCESSUS ET À LA SORTIE

### HÉBERGEMENT

#### À L'ENTRÉE

- 42 % Domicile familial
- 17 % Domicile conjugal
- 17 % Sans domicile
- 9 % Hébergement amical
- 9 % CHU CHRS
- 4 % Hôtel ASE
- 2 % 115

**53** jeunes femmes ont été hébergées au sein du CHU MON PALIER

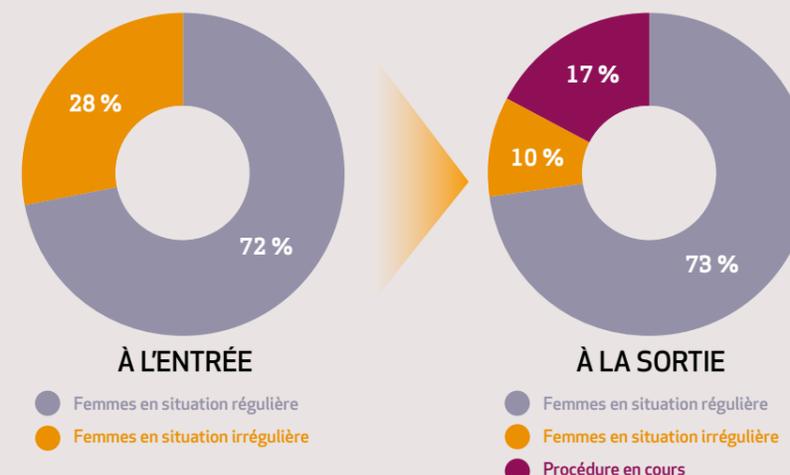
#### À LA SORTIE

- 25 % Solution personnelle
- 18 % Structure d'hébergement
- 14 % Retour domicile conjugal ou familial
- 7 % CADA
- 7 % FJT
- 7 % Résidence sociale
- 7 % Autre (hospit, Crous)
- 7 % Relogement
- 7 % Devenir inconnu

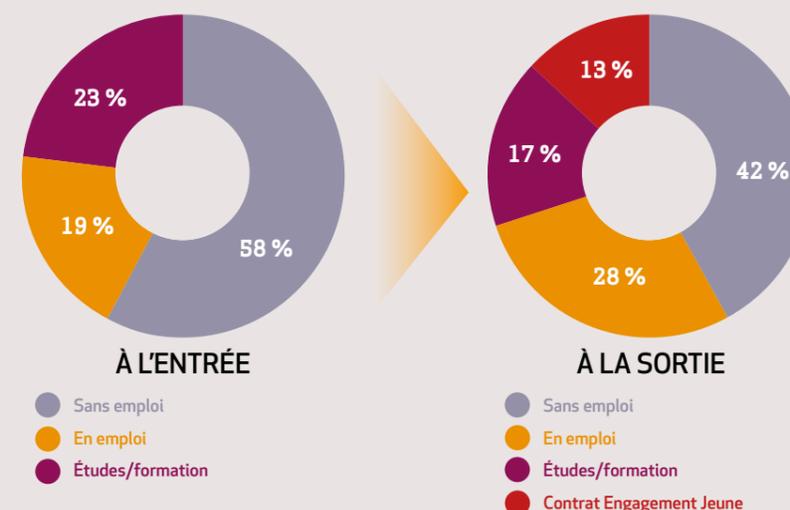
43 % des résidentes ont bénéficié d'une sortie positive. Le retour au domicile conjugal ou familial suggère que l'orientation vers Mon Palier était prématurée.

- Type de violences :
- 33 % Intrafamiliales
  - 21 % Conjugales
  - 11 % Mariage forcé
  - 10 % Inceste
  - 9 % Viols
  - 8 % Prostitution
  - 7 % Excision
  - 1 % Esclavage moderne

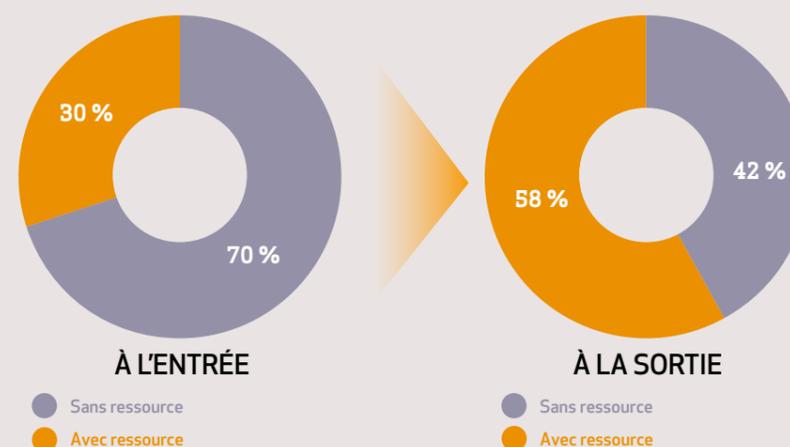
### SITUATION ADMINISTRATIVE



### EMPLOI/FORMATION



### SITUATION FINANCIÈRE



En 2023 :

**55 %** des pensionnaires ont moins de 21 ans

**57 %** des jeunes femmes sont Françaises  
38 % sont Africaines  
5 % sont Européennes (hors France)

**54 %** sont victimes de violences intrafamiliales ou conjugales

## Vers le déploiement de notre projet

Après avoir consolidé l'équipe et finalisé l'ensemble des procédures de prise en charge, l'heure est venue d'améliorer les conditions d'hébergement afin de permettre un meilleur déploiement de notre projet socio-éducatif.

Une chambre à soi, nous dit Virginia Woolf, est sans doute le fondement de l'autonomie.

Mais il faudra aussi de beaux espaces communs pour les nombreuses activités offertes aux résidentes, indispensables pour améliorer leur confiance en elles mais aussi pour offrir un rempart à la solitude et à l'isolement.

De beaux projets en perspective !

---

« On se sent importante. Je n'ai jamais connu ça, j'ai connu plusieurs foyers, c'est le premier où je me suis sentie bien dans un lieu. Cela m'a permis de reprendre confiance en moi, et de reprendre les rênes de ma vie. »

Une ancienne résidente



« Je ne suis pas la fille d'avant,  
maintenant j'ai envie de vivre. »



contact@lamaisondesfemmes  
anne-charlotte.jelty@lamaisondesfemmes.fr

